

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

A/44/136 S/20475 22 février 1989 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 72 et 138 de la
liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 février 1989, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Kampuchea démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte de la déclaration à la presse émanant des trois composantes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (voir annexe), que S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique, leader national du Cambodge et chef de la résistance nationale cambodgienne, a approuvée :> 20 février 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 72 et 138 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) SISOWATH Sirirath

^{*} A/44/50.

ANNEXE

Ce document est parfait. Je l'approuve sans réserve et appuie de tout coeur la très juste position prise par la délégation de la résistance nationale cambodgienne (GCKD) à l'occasion de la réunion informelle de Jakarta (JIM II). Avec toute mon affection.

(Signé)

NORODOM SIHANOUK

Président du Kampuchea démocratique, leader national du Cambodge et chef de la résistance nationale cambodgienne. Beijing, le 20 février 1989

DECLARATION FAITE A LA PRESSE PAR LES TROIS COMPOSANTES DU GOUVERNEMENT DE COALITION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE (GCKD)

- I. Soucieux de contribuer à une solution politique globale du problème du Kampuchea afin de mettre un terme aux souffrances indescriptibles du peuple cambodgien et, par là, d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est, nous participons à la réunion informelle de Jakarta (JIM II) en toute bonne foi et sans parti pris, et avons fait de notre mieux pour que cette réunion soit couronnée de succès.
- II. À cette fin, la résistance nationale cambodgienne [Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD)] s'est montrée accommodante et a fait, depuis la première réunion informelle de Jakarta, des concessions sur les points suivants :
 - Réduction progressive de l'aide militaire apportée aux quatre parties cambodgiennes et retrait des troupes vietnamiennes dans le cadre d'un règlement politique global du problème du Kampuchea;
 - Consentement à ce qu'un régime installé par une puissance étrangère soit inclus dans un gouvernement de coalition quadripartite provisoire dirigé par S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, aux fins d'une réconciliation nationale authentique;
 - Démobilisation partielle, dans le cadre d'un règlement politique global du problème, des trois parties cambodgiennes du GCKD (armée des Khmers rouges, notamment), fortes chacunes de plus de 10 000 hommes;
 - Consentement à ce que des représentants du Viet Nam participent aux travaux du mécauisme international de contrôle que mettrait en place l'Organisation des Nations Unies;
 - Envoi au Cambodge d'une force internationale de maintien de la paix de l'ONU ayant pour fonctions :

- d'éviter que la partie du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) n'accapare le pouvoir, ce afin de dissiper les inquiétudes et d'apaiser les craintes de tous:
- . de prévenir le chaos et la guerre civile au Cambodge.

III. COMMENT LE VIET NAM REPOND-IL A NOS AVANCES?

N'ayant pu imposer un fait accompli au Cambodge par des moyens militaires, le Viet Nam a recours à des manoeuvres diplomatiques :

- 1. Il présente le problème kampuchéen comme ayant "deux aspects distincts, l'un intérieur, l'autre extérieur", ce qui lui permet de se prétendre "étranger" au problème, qu'il voudrait ainsi faire prendre pour une "querre civile".
- 2. Les forces armées vietnamiennes occupant le Cambodge comptent plus de 100 000 hommes. Le Viet Nam ne saurait faire accroîre qu'il n'a à voir qu'avec "l'aspect extérieur" du problème. Sa responsabilité est à la fois "intérieure et extérieure".
- 3. En quête, prétend-il, d'une solution politique du problème, le Viet Nam s'est évertué à faire admettre le régime installé à Phnom Penh par la communauté internationale, ce qui revient à imposer une solution militaire, ce régime illégal ayant été mis en place, soutenu et entretenu par plus de 100 000 soldats vietnamiens.
- 4. Le Viet Nam s'oppose à la création d'un mécanisme international de contrôle qui permettrait de vérifier le retrait de ses troupes de façon efficace et adéquate dans le cadre d'une solution politique globale du problème. Le "mécanisme international de contrôle vietnamien" est inacceptable, car il est inefficace.

S'efforçant d'empêcher la partie du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) d'accaparer le pouvoir au Cambodge, la communauté internationale se devrait également de faire en sorte que le Viet Nam ne puisse se soustraire aux dispositions de tout accord concernant une solution politique globale du problème kampuchéen dont il deviendrait signataire.

L'Accord de Paris de 1973 n'était pas plus tôt signé que les Nord-Vietnamiens commençaient de manquer à leurs engagements solennels... Ils ont tout fait pour empêcher la Commission internationale de contrôle et de supervision censée observer l'application du cessez-le-feu et les violations éventuelles de l'Accord de remplir son mandat, "[...] deux de ses membres communistes s'étant refusés à confirmer la violation par les communistes vietnamicas, [...] neutralisant ainsi la Commission", écrivait M. Kissinger.

La survie de la nation cambodgienne, de même que la paix et la stabilité dans la région, exigent que le nécessaire soit fait pour qu'une "violation flagrante" de ce type ne puisse se produire.

A/44/136 S/20475 Français Page 4

- 5. Non content de s'être présenté à la réunion informelle de Jakarta (JIM II), les mains vides, le Viet Nam a encore embrouillé les choses.
- 6. Si le régime que les Vietnamiens ont installé à Phnom Penh était "véritablement populaire" et "solide", il n'y aurait aucune raison de maintenir les troupes vietnamiennes au Cambodge jusqu'au 31 décembre 1990, comme l'a confirmé Nguyen Co Thach

Le 20 février 1989

COMMUNIQUE DE PRESSE DES TROIS COMPOSANTES DU GCKD

1. La réunion informelle de Jakarta visait à apporter un règlement politique équitable et global au problème kampuchéen, qui est un problème entre le Kampuchea et le Viet Nam, grâce à un échange de vues ouvert entre les parties au conflit et les pays intéressés. A chacune des réunions informelles de Jakarta, cependant, le Viet Nam s'efforce d'obtenir un accord en dupant la communauté internationale quant à son prétendu retrait de troupes. Le 26 mai 1988, un mois à peine avant la première de ces réunions, le Viet Nam avait fait savoir que 50 000 soldats vietnamiens seraient retirés avant la fin décembre 1988. Ce qu'il en a été n'est à présent ignoré de personne. On sait, de sources indépendantes et sûres, qu'"il reste au moins 100 000 soldats vietnamiens au Kampuchea". Qui plus est, les envois de troupes supplémentaires au Kampuchea se sont faits de plus en plus fréquents. Le nombre des soldats vietnamiens que l'on voudrait faire prendre pour des soldats du régime de Phnom Penh n'a cessé d'augmenter.

Une fois de plus, le jour même où le Groupe de travail de la réunion informelle de Jakarta (JIM II) a commencé ses travaux, le Ministre vietnamien des affaires étrangères, Nguyen Co Thach a déclaré que "[...] si la réunion informelle de Jakarta (JIM II) n'aboutissait pas à un accord, il n'y aurait pas de retrait de troupes d'ici à septembre". N'impose-t-on pas ainsi une condition à cette réunion?

- 2. Le Viet Nam a déclaré qu'il retirerait toutes ses troupes si l'on parvenait à un règlement politique. Que signifie ce "SI"? A ce jour, le Viet Nam a en fait lié le retrait de ses tropes aux conditions suivantes :
 - Un accord doit intervenir entre les quatre factions cambodgiennes:
 - Le "problème des réfugiés kampuchéens" doit être réglé;
 - La réunion informelle de Jakarta (JIM II) doit aboutir à un accord.

On voit comme l'a fait observer S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique et chef de la résistance nationale cambodgienne, que le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea n'est "ni réel ni inconditionnel". Tout en annonçant "le retrait unilatéral en septembre", le Viet Nam pose des conditions <u>sine qua non</u> qui, dans l'hypothèse où elles ne seraient pas remplies d'ici à septembre 1989, "l'empêcheraient" de retirer ses troupes du Cambodge!

Le Viet Nam sait fort bien que ces conditions <u>sine qua non</u> ne seront jamais remplies parce qu'il manipulera à volonté les gens qu'il a installés à Phnom Penh à cet effet. Ces conditions <u>sine qua non</u> ne sauraient leurrer quiconque sur la véritable in ention du Viet Nam qui est de perpétuer son occupation du Cambodge.

- 3. Le retrait des troupes vietnamiennes ne sera crédible que s'il est vérifié et contrôlé par un mécanisme de contrôle international efficace. Celui-ci aurait pour fonction de vérifier :
 - Le retrait des forces vietnamiennes;

- Le respect du cessez-le-feu entre les parties au conflit;
- La démobilisation partielle des forces des quatre parties cambodgiennes, dont les effectifs dépassent la limite de 10 000 hommes chacune prévue pour une armée quadripartite provisoire;
- La réduction progressive de l'aide militaire que reçoivent les quatre parties cambodgiennes, corrélativement au retrait échelonné des forces vietnamiennes:
- L'organisation d'élections libres;
- Le non-retour des forces armées étrangères et la non-livraison d'armements et de matériel de guerre au Cambodge une fois les forces vietnamiennes retirées.

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) propose que la mise en place d'un mécanisme de contrôle international soit confiée à l'Organisation des Nations Unies.

4. Le Viet Nam soutient que les quatre factions kampuchéennes devraient se rencontrer pour examiner l'"aspect intérieur" du problème. Procéder ainsi permettrait, à l'en croire, "d'offrir au peuple du Kampuchea la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination" et "d'éviter toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Kampuchea". Inutile de dire que la seule violaton flagrante du droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination et la seule ingérence manifeste dans les affaires intérieures du Kampuchea résident dans l'occupation continue du Kampuchea par des centaines de milliers de soldats vietnamiens.

Les trois composantes du GCKD sont prêtes à rencontrer en toute bonne foi l'autre faction khmère à la date et sur les lieux de son choix, sous la direction de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, leader de la nation cambodgienne, afin d'apporter leur concours à la recherche d'une solution politique globale au problème kampuchéen vieux de 10 ans.

5. Mues par leur désir véritable de parvenir à une solution politique dans les meilleurs délais, ainsi que d'assurer le succès de la réunion informelle de Jakarta, les trois composantes du GCKD ont proposé le plan de paix en cinq points de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk assorti de ses modalités d'application qui, espèrent-elles sincèrement, pourrait conduire à un retrait vérifiable des troupes vietnamiennes, empêcher les Khmers rouges d'accaparer le pouvoir, éviter la guerre civile au Kampuchea et écarter l'éventualité d'une nouvelle invasion du Kampuchea par le Viet Nam, ce qui permettrait d'édifier un Cambodge véritablement indépendant, neutre, non aligné et pacifique, et garantirait la paix et la stabilité dans la région.

Le 17 février 1989